Infolettre



TQ-13-001 - 7 mars 2013

OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DANS LA DÉMARCHE D'AGRÉMENT

- LES NORMES SUR LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS (DONNEURS DÉCÉDÉS)
- SERVICES DES URGENCES (NORME 9)
- SERVICES DES SOINS INTENSIFS (NORME 8)

AUX GESTIONNAIRES DE RISQUES ET COORDONNATEURS DE L'AGRÉMENT DES ÉTABLISSEMENTS POUR LE VOLET DON D'ORGANES,

Nous voulons vous informer qu'un outil d'accompagnement dans la démarche d'agrément des établissements de santé et de services sociaux est disponible pour les membres de votre personnel. Une approche sera directement faite, soit par le coordonnateur-conseiller clinique de Transplant Québec attitré à votre établissement (personne ressource en don d'organes) ou par l'infirmière de liaison ou infirmière-ressource auprès de la personne contact au programme responsable des aspects relatifs au don d'organes.

Transplant Québec croit que l'utilisation de cet outil d'accompagnement et de soutien créé facilitera la compréhension, par les acteurs concernés, des responsabilités partagées dans le cadre de l'application des normes en vigueur en don d'organes.

Cette intervention s'inscrit dans le cadre du mandat confié à Transplant Québec par le MSSS d'accompagner les établissements en matière d'agrément relativement au don d'organes.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous souhaitez plus d'information.

Mariane Larivière, B.Sc.,Inf Chef du service de la conformité et de la qualité

Marie-Ève Lalonde, Inf Conseillère à la qualité et au soutien à l'agrément

M-E Lalonde

L'infolettre est aussi disponible en format PDF à l'adresse suivante : http://www.transplantquebec.ca